



60 rue Vergniaud  
75640 Paris CEDEX 13  
www.fo-com.com  
telecoms@fo-com.com

# Négociation GPEC

# FO claque la porte

Paris le 12 septembre 2008

## Déclaration préalable

Après 8 mois de séances de négociation, les masques tombent !  
Comme FO le redoutait depuis quelques temps, le « happy end » n'aura pas lieu !  
Cette « GPEC » (gestion prévisionnelle des emplois et compétences) tant attendue, tant  
espérée par un si grand nombre de salariés, se révèle être, au final, un texte décevant, et  
pire encore : **un texte déprimant !**

France Télécom reste obsédée par une seule idée : organiser la mobilité de tous et  
notamment la mobilité géographique ! Nous ne nous attarderons pas sur l'analyse des  
maigres moyens qu'accepte de mettre en place la direction, tant les mesures proposées sont  
provocatrices !

## L'espoir était pourtant grand !

- En effet, sur la période 2008-2011, qui concerne le projet d'accord « GPEC » :
- ce sont 18 000 salariés en CFC - aujourd'hui payés par France Télécom - qui vont prendre leur retraite, dégagant ainsi une manne financière énorme,
  - de plus, notre entreprise engrange en ce moment ses meilleurs résultats depuis les années « Michel Bon ».

**Tout était donc possible, mais France Télécom nous propose un projet d'accord au rabais !**

**La pyramide des âges de notre entreprise est pourtant alarmante !**  
**Le nombre de salariés menacés dans leur emploi ne l'est pas moins !**

Plus l'entreprise gagne de l'argent, plus ses salariés sont maltraités et trop souvent y perdent leur santé. Les délocalisations incessantes d'activités, de ville en ville, déracinent et brisent des foyers, sans que la direction ne semble en avoir conscience ou s'en émouvoir.

- Où est le respect des chartes si bien médiatisées sur la responsabilité sociale ou la parentalité ?
- Où sont les engagements de négocier en prenant en compte la réalité des difficultés des salariés de cette entreprise ?
- Où est le devoir d'anticipation des problématiques « métiers » permettant à chacun de s'assurer un emploi dans les années à venir ?



## Quel gouffre entre les affichages et la réalité !

Le texte proposé est long, il est même très long. Comment ne pas espérer y trouver du concret, beaucoup de concret.

Et pourtant, derrière les chapitres, les sous-chapitres et les multiples paragraphes :

- Où sont les garanties apportées aux salariés ?
- Où sont les droits octroyés au personnel ?

## Nulle part, nous ne trouvons mention de droits ou de garanties !

- La direction tente d'imposer « les missions » dont on sait qu'elles sont l'antichambre des départs.
- Le dispositif « formation » n'est toujours pas au service des salariés menacés dans leur emploi.
- Les mesures d'âges ne sont pas au rendez-vous que nous fixait pourtant, il y a quelques mois, le directeur des ressources humaines du groupe.

## Des propositions de FO que reste-t-il ?

- L'analyse stratégique des métiers de demain est écartée.
- La mise en « mission temporaire » est institutionnalisée.
- La sécurisation concrète des parcours professionnels est refusée.
- Des thèmes de négociation prévus par le Code du travail sont oubliés.
- Le développement du télétravail est délaissé.
- L'analyse des activités de sous-traitance est repoussée.
- Le dispositif de fin de carrière est enterré.

**Le ressenti des salariés est clair : ce texte apparaît comme un nouveau coup de massue porté à ceux qui le lisent.**

**Nous espérons beaucoup, nous avons beaucoup donné.**

**Toutefois aujourd'hui, c'est calmement mais fermement que... FO QUITTE LA TABLE DES NEGOCIATIONS. Seules des réponses concrètes à nos revendications seront de nature à nous y ramener !**

**En l'absence de nouvelles propositions de la direction,  
FO saura prendre  
toutes ses responsabilités,  
y compris en faisant valoir son droit d'opposition au texte.**